



CR CTSS DIRIC du 09 décembre 2014

Un point est fait sur le fonctionnement de la plupart des services de la DIRIC puis le « TROED » a été passé en revue.

Les « Effectifs » indiqués ci-dessous sont ceux au 1<sup>er</sup> décembre 2014.

### Fonctionnement des services de la DIRIC :

#### Fermeture d'Orléans

Effectifs : 1 itm +2 tsm dont 2 à Blois.

Le document d'organisation du centre doit être révisé. Informations CFDT (hors CT) : un agent assure des vacations dans le tour à Orléans tout en étant rattaché à Tours, les deux autres sont en télétravail. La fermeture est prévue pour fin juin (départs en retraite pour l'été), le DDM travaillera pour quelques semaines à distance en soutien de la division EC. Les locaux seront vendus.

#### Fonctionnement de Châteauroux

Effectifs : 3 tsm puis 2 + 1 à Tours au second trimestre 2015, jusqu'à fin 2016

La fermeture une journée par semaine - le mercredi car il y a moins de trafic aéronautique ce jour-là - est effective à compter de ce 10 décembre.

Orly reprendra les tâches aéronautiques la journée, comme cela est fait actuellement à partir de 18h. Comme annoncé, des productions CDM auront lieu depuis Tours, à compter du second trimestre 2015, mais la question essentielle (qui se pose) est celle de passer en observation 100% automatique, avec des Metar auto.

#### Fonctionnement de Trappes

Effectifs : 11 tsm

La cible est un effectif à {2 voire 1} itm + 5 tsm, couvrant 2 départements, sans nuit, avec le RS auto. La direction de la DIRIC va redemander l'ouverture du poste de chef de centre en ITM à la CAP de printemps. La fonction d'adjoint reste, identifiée dans le TROED 2015 : assurée par un(e) technicien(ne) parmi 10 agents fin 2015. En effet, les agents actuellement en exploitation sont 10, les départs potentiels ne se sont pas avérés, mais un départ en retraite est probable, le TROED TSM est ramené de 13 à 10 (cf. § suivi des effectifs, TROED).

Le CTSS, inquiet de la non pérennisation des effectifs, a en conséquence (et de nouveau) dû débattre des possibilités à explorer pour assurer des prestations de nuit.

Les réflexions sur l'organisation se concentrent désormais au niveau régional DIRIC, un groupe de travail est en place pour mener une réflexion sur ce sujet. Le renfort *national* qui viendra de Toulouse/GCRI (un poste permanent va y être créé) se limitera à la reprise des prestations de l'Unité Médias pour RTBF.

DIRIC/D considère que si un seul et unique poste permanent en Prévi Conseil devait rester à terme en DIRIC, sa place serait plutôt à Saint-Mandé. Elle précise qu'à moyen terme, il conviendrait de

trouver une organisation reposant sur Saint-Mandé et Trappes, en « mixant » les postes P et SP. A l'heure actuelle, l'effectif permet sur Trappes de permettre d'assurer les tâches la nuit mais la probabilité que la direction générale n'autorise pas de remplacer des agents partants de Trappes (cf. cible citée ci-dessus) n'est pas mince. La réflexion interne à la DIRIC se poursuit donc.

### Fonctionnement et suivi de l'Unité Medias

Un poste de développeur devrait être ouvert à Toulouse.

Le rattachement de l'Unité Médias (UM) à la DSM (direction des services météorologiques) est envisagé - au moins côté DP - du fait des prestations que rend cette unité. DIRIC/D a fait part de son avis aux responsables du chantier qui porte sur la mise en place de la DSM. Les échanges sont en cours et l'arbitrage viendra certainement de la direction générale. Les agents de l'UM sont contre ce rattachement et leurs représentants (CGT, CFDT) rappellent leur opposition.

L'ouverture et le rattachement du poste de développeur à la DSM phagocyteront sans doute une partie des ressources en développement, et indiquent qu'au moins la fonction développement de l'Unité Médias risque d'y être rattachée.

Deux axes d'amélioration sont développés au sujet de l'Unité Medias : le suivi opérationnel est mené avec le « SAM », Suivi des Activités Médias, réunion mensuelle permettant d'animer la politique en la matière et le Comité Stratégique Internet et Médias qui permet de définir la stratégie de l'Etablissement en la matière, et qui sera dirigé par le responsable du chantier « Médias ».

La CGT attire l'attention de la direction sur l'ergonomie de l'espace de travail en salle : se concentrer y est de plus en plus difficile, de nombreux appels sont perturbants. Ce point sera sans doute traité en CHS-CT.

### Informations sur les réflexions autour des TTI :

Au précédent compte-rendu de CTSS DIRIC, nous précisons que la mutualisation des fonctions sur Saint-Mandé risquait de concerner en premier lieu TTI/AS puisque la DSI était venue à Saint-Mandé et avait constaté que « *DIRIC/TTI et DSI/IGS font globalement la même chose* ». Cela dans un cadre plus général de réflexions sur l'évolution des services TTI en DIR. Si les réflexions sont effectivement en cours, DIRIC/D précise qu'il n'y a à ce stade « *rien de conclusif* ». « *Différents scénarios vont être explorés, pas nécessairement une baisse des effectifs DIRIC/TTI* ».

Les représentants des personnels ont du mal à comprendre pourquoi on mettrait à mal une organisation en place qui fonctionne. DIRIC/D convient qu'une réorganisation doit avoir pour objet une meilleure qualité de service, mais souligne que l'on doit aussi prouver que l'efficacité est maximale, qu'il n'y a « pas de doublon », bref que les effectifs sont au plus juste.

La CFDT-Météo explique pourquoi les tâches de supervision à la DIRIC sont spécifiques, en quoi les outils utilisés ne sont pas communs (avec la DSI par ex.). Nous mettons en avant que pour ce qui concerne l'administration des systèmes, les postes bureautiques dans les services d'exploitation sont différents des postes plus standards des personnels administratifs ou chefs de divisions.

La prochaine réunion du groupe de réflexions national sur l'évolution des divisions TTI a lieu ce Jeudi 11 décembre 2014, DIRIC/D indique être vigilante sur les échanges qui ont lieu au sujet de la DIRIC. Par ailleurs, la tournée des DIR par le nouveau DSI/D lui sera sans doute instructive.

## Le suivi des effectifs et des demandes d'ouverture de poste est fait au travers du TROED

Ce **T**ableau **R**épartit en théorie de manière **O**ptimale les **E**ffectifs **D**isponibles (tableau dit TROED), mais on y trouve parfois les effectifs réels, parfois non. Lorsque les effectifs sont en baisse et que le remplacement des agents partis n'est pas prévu, on baisse les effectifs TROED, manière de marquer que les postes ne seront pas ré-ouverts en CAP.

Le TROED DIRIC 2015 comporte 203 postes contre 219 au TROED DIRIC 2014.

Les demandes d'ouverture de poste qui seront faites par la DIRIC à la DRH sont en gras ci-dessous.

Les centres devant être restructurés et en sous-effectifs resteront en sous-effectifs.

Le cas de Trappes notamment est épineux car le risque est grand que les postes n'y soient pas ouverts (**l'ouverture du poste CM78/D sera demandée en ITM**, mais le TROED passe de 13 à 10 pour les TSM).

Un autre exemple-type de baisse du TROED est aussi celui de DIRIC/TTI, avec un TROED de 24 agents ramenés à 22 agents. C'est là l'effet de la politique de non remplacement des départs, et de « cibles » plus basses que les chiffres TROED actuels.

**A Roissy comme à Orly, un poste TSM sera demandé à la prochaine CAP** mais pour illustration sur les TROED, rappelons que les cibles pour ces sites sont de 16 agents (2 IT + 14 TSM). Les TROED de Roissy et Orly passent respectivement de 19 à 17 et de 19 à 18 pour 2015.

Concernant Orly, la CGT rappelle que le bilan du fonctionnement avec un effectif plus réduit en été qu'en hiver doit être fait. « Il sera fait » assure DIRIC/D.

La direction demandera aussi l'ouverture d'**un poste pour MPF** à la CAP de printemps.

La CFDT-Météo fait part de son avis sur le fait que ce sont les DIR qui payent le plus lourd tribut aux réductions d'effectifs, notamment du fait de la déterritorialisation.

Ce sujet sera sans doute largement abordé au CT Météo-France (CT-EP) du 16 décembre.

Prochain CTSS en mars 2015